

Étude de cas réseau prioritaire – Nord de L'Alverne

Commentaire et suivi après le 9 décembre

Ce cas n'a pas été présenté le 9 décembre. C'est l'option 2 qui figure dans la consultation actuelle.

Description du cas

Localisation : Extrémité nord du chemin de l'Alverne, à la connexion avec Saint-Conrad.

Enjeu : Modification de tracé par rapport au réseau précédent. Optimisation de la position sur le territoire.

Option 1 : Tracé en classe de pente D (16-30%) et à environ 350 m du lac et du cours d'eau s'en écoulant. L'espace accessible à l'ouest du tracé est donc restreint par la proximité du cours d'eau. Chemin de classe 2. Sentier fédéré FQCQ et refuge quad présent.

Option 2 : Tracé en haut de versant limitant l'intersection avec les ruisseaux. Situé plus à l'est que l'option 1 ce qui offre une position plus centrale. Utilisé pour interventions forestières autour de 2023. Chemin de classe 4. Sentier fédéré FCMQ.

Question : Ces deux chemins encerclent un territoire d'environ 145 ha. Le chemin de l'Alverne permet l'accès à un territoire important. Ainsi, sa présence est pertinente à très long terme. En considérant cet aspect, laquelle des deux options est la mieux positionnée pour être identifiée dans la catégorie « accès au territoire » du réseau prioritaire ?